

LES BUREAUX DE VOTE

Un bureau de vote est composé d'un président (élu) et d'assesseurs qui organisent l'opération de vote et le dépouillement. Une grande partie est des personnels de mairie.

Chaque candidat désigne **2 assesseurs** (titulaire et suppléant) et **2 Délégués** (Titulaire et suppléant), soit 4 personnes. Les suppléants exercent les prérogatives des titulaires lorsque ces derniers sont absents.

Rôle de l'assesseur :

- Il fait partie du bureau de vote et participe aux opérations électorales, il arrive à 7h35.
- Vérifie la présence des bulletins, le nombre d'enveloppes égal au nombre d'inscrits, la hauteur des bulletins de vote.
- Assiste le président du bureau de vote par le tampon des cartes d'électeurs des votants, par la tenue des listes électorales de la mairie qui doivent être signées par l'électeur
- Comptage des enveloppes.

Rôle du délégué :

- Il n'est qu'observateur et coche les listes électorales du PS, puis observe le bon déroulement du dépouillement.
- Il communique les résultats à la permanence électorale

Descriptif du fonctionnement du bureau de vote :

- L'électeur arrive et montre son identité à l'entrée aux employés de mairie
- Après avoir pris son enveloppe et ses bulletins, il se rend à l'isoloir (1 isoloir pour 300 inscrits).
- Il se rend ensuite auprès de l'urne, le Président le fait voter

La préparation du dépouillement après fermeture du bureau à 18h00 : titulaires et suppléants présents

- L'urne est ouverte et le nombre de bulletins est vérifié par dizaines puis regroupés par enveloppes de 100.
- Le bureau désigne parmi les électeurs présents des scrutateurs qui se divisent par table de 4 (Le nombre de tables ne peut être supérieur au nombre d'isoloirs).
- Les enveloppes de 100 sont cachetées et signées par le président et au moins deux assesseurs.

Le dépouillement : titulaires et suppléants présents

- Un scrutateur extrait le bulletin de l'enveloppe et le passe à un deuxième scrutateur.
- Le deuxième scrutateur le lit à haute voix
- Si plusieurs bulletins différents ou écrits au stylo, ils sont nuls.
- Si plusieurs bulletins identiques, il faut compter une voix
- Les 3ème et 4ème scrutateurs cochent une barre par voix sur le graphique.